

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 11 JUIN 2024

Présents : M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à Mme LAMAZERE), BOUBARNE (pouvoir à M. BOUNINE), DARSAUT (pouvoir à M. GROUSSET)

Secrétaire de séance : M. CARRERE

24 – 91 - APPROBATION DE L'ATTRIBUTION DU FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU THÉÂTRE FRANCIS PLANTE

Rapport présenté par Monsieur LABORDE, maire-adjoint :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 10 décembre 2021, la Communauté de Communes de Lacq/Orthez a délibéré sur le règlement d'attribution de fonds de concours destiné à ses communes membres, conformément à l'article L5214-16V du CGCT, modifié par l'article 186 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

La commune d'Orthez/Sainte-Suzanne a sollicité l'attribution de ce fonds de concours dans le cadre de la rénovation du Théâtre Francis Planté à hauteur de 378 630 €.

Lors du Conseil communautaire du 25 mars 2024, la Communauté de Communes de Lacq/Orthez a voté à l'unanimité des membres présents, et après avoir considéré que cette demande est éligible au fonds de concours, l'attribution d'un montant prévisionnel de 378 630 €.

Ce montant prévisionnel sera définitivement validé sur présentation des justificatifs à la clôture de l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- valide le montant prévisionnel de 378 630 €,
- accepte le versement de ce fonds de concours par la Communauté de Communes Lacq/Orthez.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 11 juin 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Publiée le